

Paris, le 19 décembre 2022

FIP NextStage Rendement 2021 – Entrée en Période de liquidation

(Vous n'avez aucune démarche à effectuer)

Madame, Monsieur,

Vous avez souscrit à des parts A du Fonds Investissement de Proximité NextStage Rendement 2021 (FR0011780691) géré par notre société et nous vous remercions de votre confiance.

Introduction

Le FIP NextStage Rendement 2021 a été constitué le 19 mai 2015. Après une phase d'investissement visant à constituer un portefeuille de, le fonds accompagne ces sociétés dans leur développement et a déjà réalisé plusieurs opérations de cessions.

Nous avons réalisé le 4 octobre 2021 une première distribution de 0,9€ par Part A et une deuxième de 0,15€ en juin 2022, soit 105% du montant de votre souscription. De plus la durée de vie du Fonds a été prorogée jusqu'au 31 décembre 2023.

Quels changements vont intervenir sur votre FCPI ?

Votre FCPI se rapproche maintenant de son terme et NextStage AM, a pris la décision, avec l'agrément de l'AMF en date du 9 décembre 2022, de procéder à son entrée en liquidation. Cette dissolution, sera effective en date du 31 décembre 2022. **A compter de cette date aucun rachat de parts ne sera possible jusqu'à la fin de vie du Fonds** prévue règlementairement le 31 décembre 2023.

Quels taux de rendement de votre investissement ?

Votre FIP a enregistré une performance cumulée de +26% à date. (montant distribué de 1,05€ plus une valeur liquidative de 0,21€ au 30 septembre 2022 pour un montant nominal souscrit de 1€).

Cette performance ne tient pas compte des droits d'entrée éventuels, ni de l'avantage fiscal (50% au titre de l'ISF ou 18% au titre de l'IR).

Le fonds détient encore des participations, cette performance peut évoluer à la hausse comme à la baisse d'ici la fin de vie du fonds.

Quand votre Fonds sera liquidé ?

La société a décidé l'entrée en liquidation de votre FIP le 31 décembre 2022.

Cette décision n'a aucun impact fiscal.

Le portefeuille est constitué actuellement de 7 sociétés cotées, dont certaines sont peu liquides et de 3 sociétés non cotés.

Nous mettons tout en œuvre pour céder les participations encore en **portefeuille avant le 31 décembre 2023 échéance du Fonds telle que prévue dans la documentation légale**, au mieux des intérêts des souscripteurs.

Une fois l'intégralité des participations du portefeuille cédées, nous effectuerons une dernière distribution, clôturerons définitivement le fonds et annulerons les parts.

L'équipe NextStage AM et votre conseiller financier sont à votre écoute pour répondre à vos questions. En vous remerciant de votre confiance, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Grégoire Sentilhes
Président